

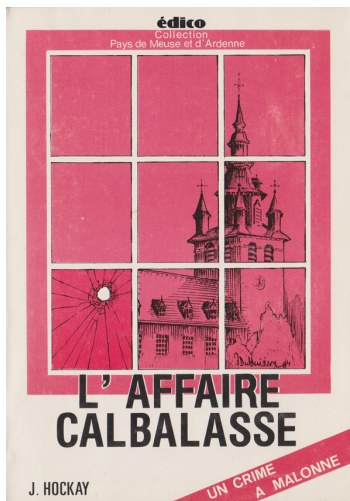
9. L'affaire Calbalasse

Résumé :

La colline du Tombois a toujours été – son nom l'indique – lieu de sépulture. Mais ce fut aussi l'endroit choisi pour les supplices, les exécutions. L'appellation Tienne Calbalasse évoque l'un de ces châtiments publics, particulièrement dramatique puisque lié à une erreur judiciaire.

Car c'est ici que, le 27 juillet 1788, fut étranglé puis exposé sur la roue le cabaretier et tailleur Gaspard François, dit Calbalasse. On lui reprochait d'être le meurtrier du chanoine Joseph Beaufays, assassiné dans un couloir de l'abbaye Saint-Berthuin sept mois plus tôt. Le pauvre homme nia, mais fut quand même condamné à mort. Ce n'est que plusieurs années plus tard que la vérité apparut. Le vrai auteur du crime était le neveu de Calbalasse. Il avait agi à l'instigation d'un autre chanoine de l'abbaye, jaloux de la nomination de Beaufays comme proviseur.

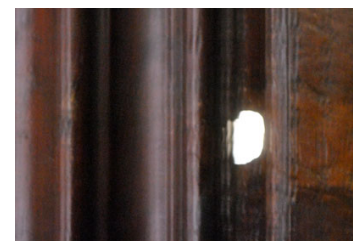
Le Tienne Calbalasse un des plus redoutables, pour les cyclistes. Mais il tire son nom d'un fait divers dramatique, en l'abbaye Saint-Berthuin, et de l'erreur judiciaire qui s'ensuit : son épilogue se déroula ici.



Ce meurtre a tout du roman à succès : les jalousies et intrigues dans le milieu clos d'une communauté monastique, le climat de tension anticléricale de cette fin de 18^e siècle qui sent la poudre, puis l'enquête bâclée, le suspect tout trouvé parce qu'il dérange, le vrai coupable qui se dénonce bien plus tard.

L'assassinat se déroula le 12 décembre 1787. Ce jour-là, à 9 h 30 du soir, le chanoine Joseph Beaufays, proviseur de l'abbaye Saint-Berthuin, rejoignait sa chambre, au premier étage, précédé de son domestique Gérard Bacq. Arrivé dans le couloir, près de la salle de

billard, il fut abattu d'un coup de fusil tiré depuis la fenêtre du fond. La porte de la salle de billard, devant laquelle Beaufays fut abattu, conserve encore ce trou percé par la balle. Le meurtrier s'était embusqué dans



la colline ou sur une échelle, derrière la fenêtre du fond, d'où il tira sur le religieux. Grièvement blessé, le chanoine Beaufays redescendit l'escalier jusqu'à la dernière marche, où il s'affaissa et expira sans dire un mot, aux pieds du père abbé, Pierre-Hubert Lefèbvre, qui s'était accouru, attiré par le bruit.

L'enquête fit porter les soupçons sur un villageois, Gaspard François, dit *Calbalasse*, cabaretier et tailleur, connu pour son franc-parler pour dénoncer le pouvoir des moines. Arrêté, torturé, celui-ci avoua puis se rétracta, mais fut quand même condamné à mort par la justice principautaire liégeoise. Ramené sous escorte à Malonne, il fut étranglé puis exposé sur la roue, sur la colline du Tombois, *pour l'exemple*, le 27 juillet 1788.



Ce n'est que bien plus tard que la vérité apparut. Emprisonné également lors de l'enquête, le neveu de François, Joseph Robin, avait, grâce à la révolution liégeoise de 1789, retrouvé la liberté. Mais, sur son lit de mort, il avoua, dit-on, être le vrai meurtrier.

Quant à son instigateur, c'était un autre chanoine, Jean-François Sohier, qui avait été jaloux de voir Beaufays nommé à cette place de proviseur que lui-même convoitait. Comme seule sanction, Sohier fut interné, pendant six ans, chez les frères Alexiens, à Liège puis à Hasselt.

La colline du Tombois, où le malheureux Gaspard François fut supplicié, porte aujourd'hui son surnom.

Texte : Jean-François Pacco